

Règlementation Division Régionale Compétition par équipe

DIVISION REGIONALE

Catégorie :

- Excellence, Honneur et Espoir pour le programme DR

Programme :

- Parcours poussins poussines
- Les exigences des programmes peuvent évoluer en cours de saison et mis en ligne sur le site régional dans la rubrique « jugement ».

Nombre de gymnastes : 5/5/3

Les compositions des équipes doivent se faire en fonction du tableau synoptique de la saison en cours.

Composition d'équipe :

Les fiches de composition d'équipe devront être envoyées aux comités 10 jours avant la compétition.

Si deux équipes sont inscrites dans la même division, vous pouvez effectuer tous les changements de composition d'équipe que vous souhaitez (exemple : 2 équipes excellence benjamine, vous pouvez faire tous les changements que vous voulez, par contre, si vous avez 1 équipe en excellence benjamine/minime et 1 équipe en excellence Benjamine, les changements seront équivalents à une montée).

Dans chaque division, il est possible de monter deux gymnastes dans la saison.

Il n'est pas possible de faire descendre les gymnastes d'une division supérieure vers une division inférieure.

Interdiction :

- ce programme n'est pas accessible aux gymnastes qui ont participé aux compétitions de Division Critérium et division critérium 1 2 .
- Ce programme est interdit aux gymnastes qui ont été classés dans les divisions supérieures (DC ET DF), l'année antérieure.

Rappel des niveaux de la Division Régionale :

GAF et GAM

Niveau du plus fort au moins fort :

- EXCELLENCE
- HONNEUR
- ESPOIR

Le palmarès :

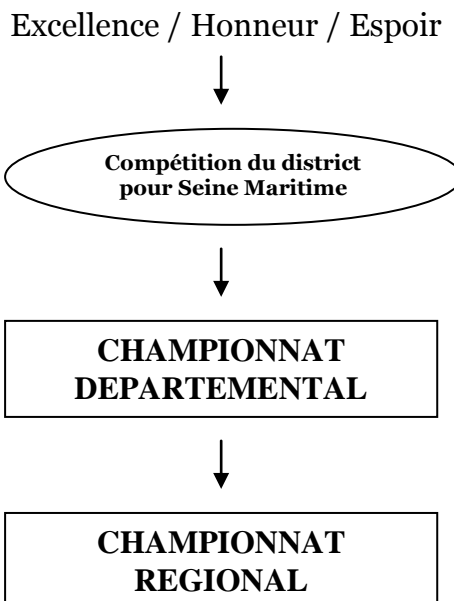
Seul un classement par équipe sera fait, chaque équipe devra se présenter au public.

Jugement : en fonction des exigences du programme DR.

QUALIFICATIONS

Engagement d'une équipe en Division Régionale

(fiche engagement sur le site hautenormandie-figym.com dans la rubrique du département concerné)



Règlementation Division Régionale Compétition par équipe

PARCOURS POUSSINES

Catégorie :

- Excellence, Promotion, Honneur et Espoir pour le programme poussine

Programme :

- Parcours poussins poussines

Les exigences des programmes peuvent évoluer en cours de saison et mis en ligne sur le site régional dans la rubrique jugement.

Nombre de gymnastes : 5/5/3 pour les poussines

Les compositions des équipes doivent se faire en fonction du tableau synoptique de la saison en cours.

Composition des équipes :

Si deux équipes sont inscrites dans la même division, vous pouvez effectuer tous les changements de composition d'équipe que vous souhaitez. Dans chaque division, il est possible de monter deux gymnastes dans la saison.

Il n'est pas possible de faire descendre des gymnastes d'une division supérieure vers une division inférieure.

Rappel des niveaux des parcours poussines :

Niveau du plus fort au moins fort :

Pour les poussines :

- EXCELLENCE
- PROMOTION
- HONNEUR
- ESPOIR

Pour les poussins :

- EXCELLENCE
- HONNEUR
- ESPOIR

Le palmarès :

- Un classement par équipe, puis un classement individuel par année d'âge. Lors du palmarès, seul 1/3 des gymnastes seront nommés. Le palmarès devra obligatoirement être affiché par le club organisateur.

Jugement : en fonction des exigences du programme Parcours poussines,

QUALIFICATIONS

Engagement d'une équipe en parcours poussins(es)

(fiche engagement sur le site hautenormandie-fgym.com dans la rubrique du département concerné)

Excellence / Promotion / Honneur / Espoir



Compétition du district
pour Seine Maritime



CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL



CHAMPIONNAT
REGIONAL

Compétitions individuelles

Catégorie : 4 catégories à finalité nationale, 6 catégories à finalité inter-régionale

- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- 15 ans

Programme :

- Les gymnastes ont la possibilité de choisir entre les mouvements imposés de A à G à chaque agrès (mouvements imposés mise à jour 2009/ téléchargeable sur le site de la FFGYM dans Base documentaire)
Attention, les gymnastes qui seront reclassés dans les divisions CRIT 1 et 2, à finalité Zone n'auront plus accès aux mouvements D, E, F, G.
En critérium 2, il faut présenter au minimum 1 option à 1 agrès.
Le détail du programme est sur le tableau synoptique (sur le site hautenormandie-ffgym.com rubrique GAF).
Les exigences des programmes peuvent évoluer en cours de saison.

Jugement : en fonction des exigences de la brochure des mouvements imposés.

Classement des gymnastes :

- si à l'issus de cette compétition la gymnaste se qualifie dans une division inférieur, elle pourra accéder au niveau supérieur, si une demande écrite est faite au comité régional (gaellebenard.ffgym@wanadoo.fr).
- Par contre, si la gymnaste accède au niveau supérieur, elle n'aura pas le droit de descendre de division.

QUALIFICATIONS

Engagement en catégorique Unique
(dans les deux départements)

(fiche engagement sur le site hautenormandie-ffgym.com dans la rubrique du département concerné)

